



EUROPARC
FEDERATION

LA CHARTE EUROPÉENNE
DU TOURISME DURABLE DANS
LES ESPACES PROTÉGÉS



GUIDE POUR DES MANIFESTATIONS SPORTIVES ÉCORESPONSABLES

SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL
RÉGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE

www.parcdesvolcans.fr

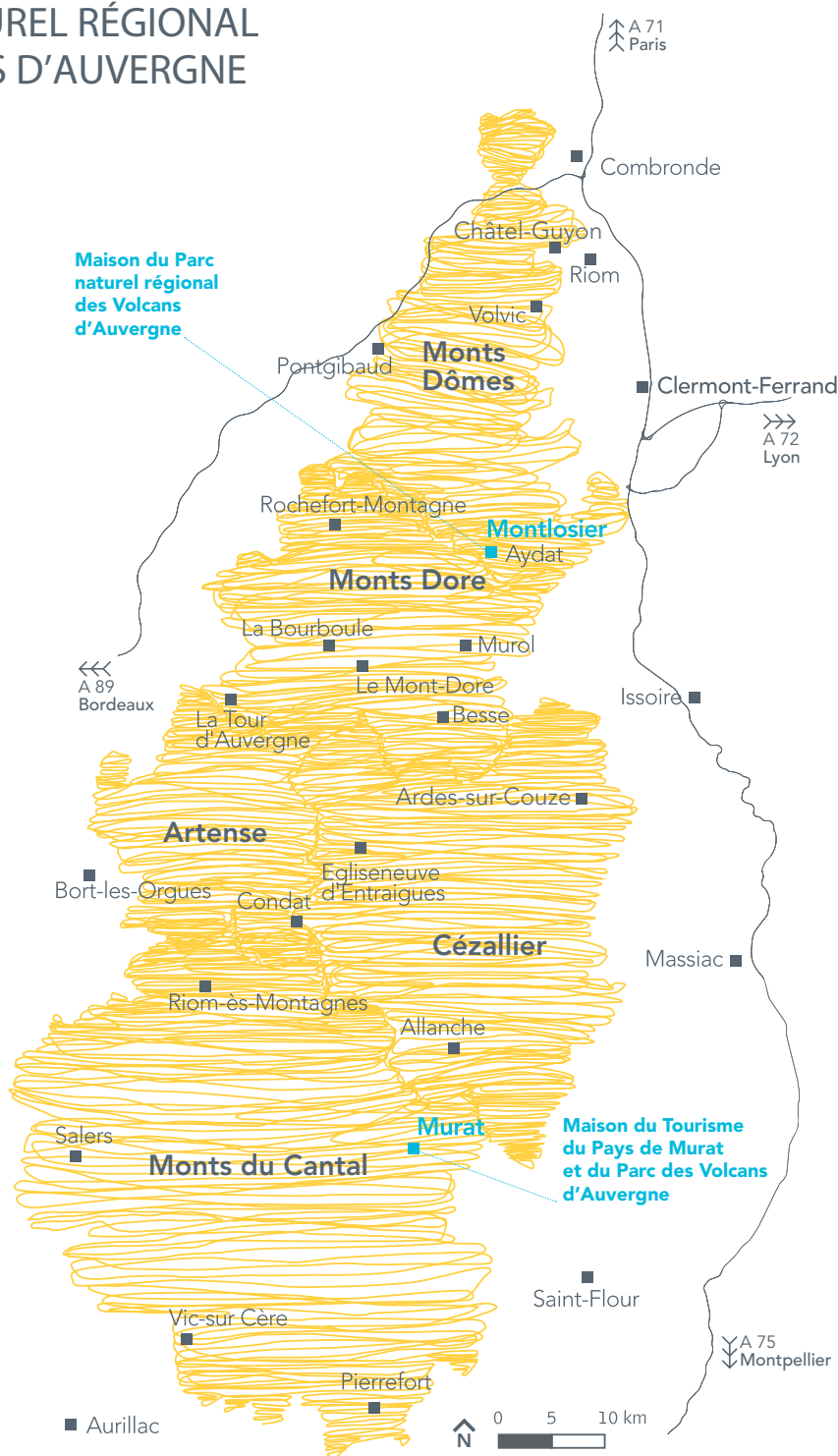


© ACFA (Association des Coureurs de Fond d'Auvergne)

Réalisé avec le soutien financier de



LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne



- > Un territoire de 388 957 ha classé Parc naturel régional depuis 1977.
- > Un territoire habité et vivant : 90 000 habitants environ, une activité agricole et touristique importante.
- > Un patrimoine naturel remarquable : 60% du territoire est protégé ou inventorié au titre de la préservation de la nature et des paysages.
- > De hauts-lieux emblématiques : La Chaîne des Puys dominée par le Puy-de-Dôme (1 465 m, Grand Site de France), le Puy de Sancy (1 886 m), le Volcan du Cantal à Puy Mary (1 783 m, Grand Site de France), le Plomb du Cantal (1 885 m) qui lui donnent une notoriété nationale voire internationale. Plus confidentiels : le plateau volcanique du Cézallier dominé par le signal du Luguet 1 551 m et l'Artense granitique parsemé de tourbières et de landes d'une richesse patrimoniale remarquable.
- > Un terrain très apprécié par les organisateurs de manifestations sportives de pleine nature.

DEVENIR PARTENAIRE DU PARC

Le territoire du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne accueille de nombreuses manifestations sportives de pleine nature. Ces manifestations contribuent à l'animation locale et à la lisibilité de la destination touristique « Volcans d'Auvergne » à l'extérieur.

Depuis plusieurs années, le Syndicat mixte du Parc accompagne les organisateurs de manifestations sportives non motorisées qui en font la demande, sous réserve que les itinéraires empruntés soient validés par ses services et ne nuisent pas aux milieux naturels.

Les services du Syndicat mixte du Parc sont consultés, en principe, par les services des préfectures et sous-préfectures pour avis sur les manifestations sportives soumises à déclaration et autorisation se déroulant sur le territoire du Parc.

Par ailleurs, le territoire Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est adhérent à la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés (CETDEP) depuis juin 2009 et fait l'objet d'un nouveau projet consigné dans sa Charte 2013-2025.

Le Syndicat mixte du Parc souhaite accompagner des **manifestations sportives de pleine nature, non motorisées, dans une démarche de progrès vers un objectif d'éco-responsabilité** pour mettre en valeur des organisations qui valorisent et préservent les patrimoines du Parc et contribuent à un meilleur cadre de vie pour les habitants de ce territoire.

L'engagement d'un organisateur dans cette démarche est **volontaire et contractuel** sur la base d'un plan d'actions négocié qui doit permettre à la manifestation d'être « partenaire du Parc » dans les 3 ans.

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc est effectif pendant les 3 ans d'engagement, l'objectif étant d'inciter les organisateurs à adopter des modes d'organisation durable et de tester certains outils avant de les intégrer dans leur propre démarche.

➡➡ QUI EST CONCERNÉ ?

- La manifestation ne doit pas être motorisée.
- L'organisation doit avoir son siège social sur le Parc en priorité ou au moins dans les départements du Cantal ou du Puy-de-Dôme.
- L'accueil du public doit être organisé sur une commune du Parc.
- Les itinéraires doivent concerner une ou plusieurs communes du Parc.
- Les organisateurs des manifestations sportives doivent consulter le syndicat mixte du Parc pour le choix d'un itinéraire compatible avec la protection des milieux naturels et cela avant leur déclaration en Préfecture.



←← Course féminine
« la Buronnière » - 10,5 km - 2011



© Association La Pastourelle 2006



« Raid VTT
des 3 Vallées » - 64 Kms - 2011

L'ACCOMPAGNEMENT DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

- > Une communication :
 - Si l'ensemble des critères obligatoires du référentiel Parc sont satisfaits :

« Manifestation partenaire du



»

- Si l'ensemble des critères obligatoires du référentiel Parc ne sont pas satisfaits : la manifestation communiquera avec la mention « l'organisateur communique sur ses engagements pour aller vers une organisation écoresponsable »

- > Un kit de communication (textes sur le partenariat engagé et sur le Parc, visuels, liens...)

- > Une présence sur le site
www.parcdesvolcans.fr/Agenda

- > Un suivi technique sur l'évaluation du dispositif mais aussi sur le terrain (choix itinéraire, fourniture d'informations sur les milieux naturels, vérification balisage...)

- > Ce guide de l'éco-organisateur incluant, sous forme de fiches-actions, les bonnes pratiques et ressources

- > Une mallette du bon organisateur :
 - 1 par département, incluant :
 - De la documentation Parc : livret de découvertes du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et Nature en Poche, petit guide des bons gestes
 - L'exposition « Nature en Poche » pour mettre en avant les comportements à adopter en pleine nature
 - Du balisage éphémère, de la signalétique pour le fléchage
 - Le prêt d'Ecocup...

>>> LES ÉTAPES DU PARTENARIAT

- 1 | Acte de candidature émis par l'organisateur
- 2 | Autodiagnostic: le référentiel est envoyé à l'organisateur qui le complète et le renvoie aux services du Parc
- 3 | Analyse du dossier par les services du Parc : les pistes de progrès sont identifiées
- 4 | Rendez-vous est pris avec l'organisateur pour discuter du plan d'actions
- 5 | Validation du plan d'actions par l'organisateur et les services du Parc puis par la commission de qualification de l'offre du Parc
- 6 | Validation de la candidature par le bureau du Parc et engagement dans la démarche
- 7 | L'organisateur est accompagné pendant 3 ans pour la mise en place de son plan d'actions

>>> LES ENGAGEMENTS DE L'ORGANISATEUR

Pendant ces trois années, l'organisateur devra :

- > Mettre en œuvre un plan d'actions
- > Atteindre le niveau « Manifestation partenaire du Parc »
- > Communiquer sur ses engagements

UN RÉFÉRENTIEL

La grille de ce référentiel est disponible en ligne sur www.parcdesvolcans.fr/Je-suis/Association-sportive. À partir de ce référentiel, est évaluée l'organisation de la manifestation sportive au crible des différents chapitres présentés ici :

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE PARC
1 Protection des milieux naturels et des ressources et des ressources	Diminuer l'impact de l'organisation sur le site de la manifestation et sensibiliser les participants
2 Production et consommation responsables	Privilégier une politique d'achats éco-responsables Gérer les déchets et les rejets Optimiser la consommation d'eau potable
3 Mise en place d'une politique autour de la question des transports et déplacements	Limiter l'usage de la voiture individuelle Bilan carbone de la manifestation
4 Valorisation et Solidarité territoriale et humaine	Favoriser les partenariats locaux Favoriser les échanges entre les différents publics (organisateur, bénévoles, participants, accompagnants, partenaires locaux)
5 Sensibilisation au développement durable	Valorisation des spécificités Parc Mise en place d'une politique de sensibilisation
6 Communication responsable	Communication respectueuse de l'environnement
7 Observation et suivi des participants	Évaluation de la satisfaction des participants Observation



Montée du Puy de Dôme pour « l'Ultra 50 miles 2013 »

© ACFA (Association des Coureurs de Fond d'Auvergne)



←← Randonnée pédestre
au ravitaillement
« d'Impramau - 2011 »

© Association La Partoutelle 2000

Des fiches-actions

Elles sont constituées de façon à vous donner des clés pour vous aider à réaliser votre plan d'actions triennal.

Elles comprennent de nombreuses rubriques vous permettant d'appréhender les éléments nécessaires à la mise en place de chaque action :

- > Rappel de la thématique de développement durable
- > Titre de l'action,
- > Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc
- > Que faire ?
- > Qui contacter ?
- > Contacts fournisseurs,
- > Combien ça coûte ?
- > Accompagnement du Syndicat mixte du Parc

Certaines de ces rubriques peuvent ne pas être renseignées car, à ce jour, nous ne disposons peut-être pas de l'information.

Votre participation à l'enrichissement de ce guide est importante. N'hésitez pas à partager vos expériences, vos actions, vos fournisseurs de façon à ce que l'ensemble du réseau des manifestations engagées aux côtés du Syndicat mixte du Parc puisse en profiter. Vous avez, en ligne, un fichier à compléter et à nous retourner par email pour cela.

Ces fiches actions sont accessibles en ligne sur www.parcdesvolcans.fr/Je-suis/Association-sportive

Les fiches-actions présentant ce symbole  doivent être obligatoirement validées pour accéder au niveau « Manifestation partenaire du Parc ».

Elles sont classées par thématique :

- > Thème A : **Protection des milieux et des ressources**
- > Thème B : **Production et consommation responsables**
- > Thème C : **Optimisation des transports et déplacements**
- > Thème D : **Valorisation et Solidarité territoriale et humaine**
- > Thème E : **Communication responsable**
- > Thème F : **Observation et suivi des participants**

THÈME A

PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

X NATURELS

Nos objectifs partagés

> Diminuer l'impact de l'organisation sur le site de la manifestation et sensibiliser les participants

La diversité géologique et géomorphologique, ainsi que le climat de moyenne montagne du Parc des Volcans d' Auvergne, explique en grande partie la présence d'une richesse biologique remarquable.

60 % du territoire est ainsi protégé ou inventorié au titre de la protection de la nature ou des paysages.

Par ailleurs la fragilité des sols volcaniques, sensibles à l'érosion, impose une vigilance particulière par rapport :

- > au passage répété des participants, dont le piétinement est susceptible de dégrader le tapis végétal qui recouvre et protège ces sols mais aussi les espèces et milieux naturels parfois rares et menacés,
- > au type de pratique (à pied, à vélo, à moto ...) et au nombre de participants amenés à fréquenter ces sites.

C'est pourquoi **dès la conception du projet**, il est nécessaire de veiller à limiter les impacts environnementaux de votre manifestation et à optimiser les actions contribuant à la protection de l'environnement.

- > Les services du Syndicat mixte du Parc sont à votre disposition pour vous y aider.

[Fiche A1 : Mettre en place un balisage éphémère](#)

METTRE EN PLACE UN BALISAGE ÉPHEMÈRE



> FICHE A1 | PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

Aucune trace de balisage dans la nature à la fin de la manifestation.

Que faire ?

- > Utiliser un matériel éphémère : peinture à la craie, rubalise biodégradable, fanions réutilisables
L'utilisation de peinture à la craie doit se faire sur des **supports horizontaux** de façon à permettre une dégradation plus rapide
- > Installer/Retirer le balisage dans les 48 h avant/après la manifestation
- > Privilégier les moyens non motorisés pour baliser/débaliser

Qui contacter ?

- > Balisage/Debalisage : la Course des Hautes-Chaumes a fait appel au centre équestre (63)
- > Bombe de craie : Course Cycliste « Les Copains » (63), Christian Miolane (président des « Copains »),
06 81 15 80 25, pas-cric@wanadoo.fr
- > Peinture éphémère : la Transvolcanique à Blanzat (63), ge.raby@laposte.net

Combien ça coûte ?

CRAIE EN BOMBE

- > Casalsport : craie blanche-marquage éphémère de 5 à 15 jours (selon la météo)
l'aérosol de 125 ml TTC en 2013 4,90 €
http://www.casalsport.com/VAD/craie_en_bombe_/p,1,1,1,9967.htm

RUBALISE

Jusqu'à présent la rubalise biodégradable proposée par le Parc venait de :

- > Commun Acor :
 - Rubalise de balisage blanche avec impression rouge 100 % biodégradable en amidon de pomme de terre
 - Dimensions : largeur : 70 mm et Épaisseur : 50 microns-Bobine de 250 Mètres Linéaires
 - Prix Unitaire 2013 : 48,30 € HT

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

Pendant les 3 années d'engagement, le Syndicat mixte du Parc met à votre disposition et vous permet de tester, avant de l'intégrer dans votre organisation :

- > de la craie en bombe, de couleur blanche, en spray de 125 ml
- > des fanions en 3 couleurs : jaune, orange, et bleu

THÈME B

PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Nos objectifs partagés

- > **Privilégier une politique d'achats écoresponsables**
- > **Gérer les déchets et les rejets**
- > **Optimiser la consommation d'eau potable**

La question de gestion énergétique est désormais incontournable au regard de l'épuisement des ressources fossiles, des émissions de gaz à effet de serre et du développement des énergies renouvelables.

Eu égard aux enjeux actuels, la Charte du Parc 2013-2025 préconise une réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre de 30 % à l'horizon de 2025.

Une manifestation sportive de pleine nature peut être extrêmement consommatrice en eau, électricité, carburants... Il est donc nécessaire de bien prendre en compte cette réalité et d'étudier les niveaux sur lesquels vous pourrez agir.

Une manifestation sportive peut également être source de production d'une quantité importante de déchets. La gestion des déchets constitue généralement le point central d'une organisation écoresponsable. Une gestion efficace représente un réel atout pour l'événement aux yeux des différents partenaires, du public ainsi que des riverains.

Cela implique de :

- > réduire à la source la quantité d'emballages,
- > Sensibiliser et informer les organisateurs et les participants sur le devenir des déchets présents,
- > Mettre en place la collecte sélective, le tri et la valorisation des déchets.

Ce guide vous propose plusieurs actions possibles en matière de maîtrise des consommations et de gestion des déchets :

1 | Privilégier une politique d'achats écoresponsables

- > Éviter l'achat de produits aux portions individuelles, privilégier les filières courtes, inciter à l'utilisation de produits locaux lors des ravitaillements.

Fiche B1 : Privilégier l'achat de produits les moins emballés, favoriser les produits frais et locaux

- > Limiter la production de déchets en diminuant la quantité d'emballages notamment due aux bouteilles d'eau.

Fiche B2 : Favoriser l'utilisation d'eaux locales, en contenant collectif

2 | Gérer les déchets

- > La consommation de vaisselle jetable (assiettes, gobelets, couverts,...), le plus souvent produite à base de plastique donc de pétrole, est particulièrement énergivore et peut représenter une part importante des déchets générés lors d'une manifestation. Des solutions alternatives existent pour réduire la quantité de déchets non recyclables.

Fiche B3 : Favoriser l'utilisation de la vaisselle durable ou compostable/ recyclable

- > Limiter la production de déchets, gérer les déchets produits en les triant et en les amenant dans la filière de valorisation adéquate, telles sont les actions qui peuvent permettre de limiter les quantités de déchets à incinérer ou à enfouir. Des partenaires indispensables pour démarrer cette action : les communautés de communes, les Syndicats de collecte et de traitement des déchets ménagers.

Fiche B4 : Mettre en place le tri

Fiche B5 : Distribuer des poubelles de poche

- > L'eau est une ressource omniprésente sur le territoire du Parc. La position du territoire en tête des 3 bassins versants de l'Allier, de la Dordogne et du Lot, nous confère une grande responsabilité vis-à-vis de la quantité d'eau prélevée et de la qualité d'eau rendue aux milieux naturels. Au plan qualitatif, cette ressource est très sensible aux pollutions diffuses et ponctuelles liées à des situations de fortes concentrations. Il est donc important que vous accordiez une attention particulière à la gestion de l'eau sur votre manifestation.

Fiche B6 : Mettre en place des toilettes sèches en nombre suffisant

PRIVILÉGIER L'ACHAT DE PRODUITS MOINS EMBALLÉS FAVORISER LES PRODUITS FRAIS ET LOCAUX

> FICHE B1 | PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

> Privilégier une politique d'achats éco-responsables c'est :

- Réduire le volume de déchets ménagers produits
- Réduire la quantité de déchets non recyclables
- Générer des retombées économiques locales
- Favoriser le travail en réseau

> Il s'agit de faire en sorte que la manifestation sportive soit une **vitrine du territoire du Parc et de ses patrimoines**

Que faire ?

> Limiter et choisir les emballages : que cela dépende du concepteur ou du diffuseur, on visera à limiter le poids et le volume des emballages, utiliser des emballages recyclables, utiliser des emballages fabriqués à partir de matériaux recyclés

> Pour les ravitaillements :

- proposer des fruits de saison et des produits locaux présentés en assiettes plutôt que des barres énergétiques
- acheter des portions collectives plutôt qu'individuelles

> Pour les repas :

- Faire travailler un partenaire local
- Proposer des produits et recettes locales

Qui contacter ?

> La Pastourelle à Salers (15)- Philippe Barrière, président, philippebarriere12@wanadoo.fr, www.lapastourelle.net

> Le SLVTT à Aydat (63), slvtt.aydat@gmail.com

Combien ça coûte ?

> Variable en fonction des choix opérés

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

> Des productions locales bénéficient de la Marque Produit du Parc des Volcans d'Auvergne :

- Viande salers
- Miel
- Pâtisseries traditionnelles : croquants, carrés de Salers, brioche de tome et cornets de Murat
- Avèze et racines de gentianes

> Ces producteurs, engagés aux côtés du Syndicat mixte du Parc, peuvent être partenaires de votre manifestation. La liste est disponible sur <http://www.parcdesvolcans.fr/0a9>

FAVORISER L'UTILISATION D'EAU EN CONTENANT COLLECTIF



> FICHE B2 | PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Favoriser l'utilisation de l'eau du robinet ou d'eaux locales en contenant collectif
- > Limiter le volume de déchets non valorisables

Que faire ?

- > Mettre en place sur les ravitaillements des fontaines à eaux avec des gobelets durables
- > Si cela est possible, utiliser de l'eau potable du réseau sur les ravitaillements plutôt que de l'eau en bouteille
- > Si vous avez un partenariat avec un distributeur d'eau locale, veiller à préférer les emballages de 1,5 l ou plus

Qui contacter ?

- > SLVTT, partenariat avec Eaux de Volvic en bouteilles de 1,5 l et mise à disposition de jerricanes d'eau potable sur les ravitaillements slvtt.aydat@gmail.com

Contacts fournisseurs

- > Société des Eaux de Volvic, route du Cratère 63530 Volvic, 04 73 33 66 07
- > Eaux de Laqueuille : Aquamark, lieu dit Chabois 63820 Laqueuille, 04 73 22 08 11
- > Sources du Mont Dore en Auvergne, le Genestoux 63240 Mont Dore, 04 73 81 30 00

Combien ça coûte ?

- > Les distributeurs d'eaux locales sont très souvent partenaires des manifestations qui les sollicitent en offrant des bouteilles
- > Ecocup : voir fiche B3

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

- > Mise à votre disposition d'Ecocup (1 500 max.) sur réservation

FAVORISER L'UTILISATION DE LA VAISSELLE DURABLE/COMPOSTABLE



> FICHE B3 | PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Favoriser l'utilisation de la vaisselle durable ou compostable / recyclable

Que faire ?

- > Utiliser de la vaisselle en dur : assiettes, couteaux, fourchettes, verres...
- > Proposer des gobelets type Ecocup : tous les verres mis à disposition pour les utilisateurs sont consignés, la caution s'élève à 1 euro. A tout moment chaque utilisateur peut récupérer sa caution en rendant son verre à l'endroit prévu à cet effet. Il récupère alors 1 €
Certaines fois, l'utilisateur décide de garder son verre en souvenir. Dans ce cas, il ne récupère pas de caution, l'organisateur encaisse définitivement 1 €. Pour les Ecocup du Parc, vous reverserez alors 0,80 € au Syndicat mixte du Parc
- > Acheter de la vaisselle compostable (verre, couverts, assiette ou plateau)

Qui contacter ?

VAISSELLE COMPOSTABLE

- > Course cycliste « Les Copains » à Ambert (63), Cyclo Club les Copains 38 rue du Midi 63600 Ambert, 04 73 82 60 44, les-copains@wanadoo.fr
- > La Foulée du Cézallier à Marcenat (15) pour l'achat de vaisselle compostable en partenariat avec le Syndicat des Cramades-contact Gérard Decorde, président, gerarddecorde@orange.fr

UTILISATION ECOCUP

- > La Pastourelle à Salers (15)- Philippe Barrière, président- philippebarriere12@wanadoo.fr, www.lapastourelle.net
- > Trail de Vulcain, Blanzat (63), contact : Philippe Chaud, responsable communication : philippe.chaud@laposte.net

Contacts fournisseurs

- > Ecocup, www.ecocup.fr
- > FAVRY emballages – gobelets cartonnés et pour boissons froides, www.favry.fr
- > Inova-terre- 2 bureaux en Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme, http://inovaterre.fr/vaisselle.htm
- > contacter les SIVOM locaux qui peuvent disposer de verres Ecocup

Combien ça coûte ?

- > **L'achat de vaisselle compostable** peut représenter entre 1 500 à 2 000 € de budget (source : « les Copains »)
 - 1 assiette coûte 0,39 € pour 1 000 assiettes achetées
 - 1 verre coûte 0,279 € pour 1 000 verres achetés
- > **Ecocup** : Eco 30 (25/30 cl) personnalisé
 - Prix unitaire : 0,25 € pour 2 000 gobelets achetés
 - Frais impression : 60 € + 0,06 € /gobelet

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

- > Mise à votre disposition d'Ecocup (1 500 max) sur réservation

METTRE EN PLACE LE TRI



> FICHE B4 | PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Réduire la part non recyclable de déchets produits lors de la manifestation

Que faire ?

- > Établir un partenariat avec la communauté de communes ou le SIVOM du secteur qui a la compétence en matière de collecte sélective des déchets pour la mise à disposition de conteneurs de tri
- > Éventuellement apporter le tri au point d'apport volontaire si c'est le système adopté sur votre secteur
- > Former les bénévoles qui auront en charge le suivi du tri
- > Mise en place d'un compost pour tous les déchets organiques
- > Mise en place d'une sensibilisation des participants et des accompagnants au système de tri des déchets mis en place sur le site et sur l'ensemble de la manifestation, ravitaillements compris

Qui contacter ?

- > La foulée du Cézallier, partenariat avec la communauté de communes du Cézallier pour la collecte des déchets et tri en point d'apport volontaire
- > Course cycliste « Les Copains » à Ambert (63), Christian Miolane (président de l'association les « Copains »), 06 81 15 80 25

Contacts partenaires

- > VALTOM sur le Puy-de-Dôme et le programme « Moins de déchets », www.moinsdedechets.com
- > Ouest Cantal : SMOCE, www.smoce.fr
- > Nord-est Cantal : Le Syndicat des Cramades aide à la mise en place de la gestion des déchets : conseils sur les achats, prêts de banderoles de sensibilisation au tri- Contact : Pierre-Jean Miral, www.syndicatdescramades.fr

Combien ça coûte ?

- > Le plus souvent, du temps !

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

- > À venir des fiches de gestion environnementales relatives à la gestion des déchets

PROPOSER DES POUBELLES DE POCHE

> FICHE B5 | PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Optimiser la gestion des déchets

Que faire ?

Info : Dans le monde, 4 300 milliards de mégots sont jetés dans les rues, chaque année. En moyenne, il faut 12 ans pour qu'ils se dégradent complètement

- > **Conception des poubelles de poche :** il faut définir le support (payant ou gratuit) et évaluer la quantité nécessaire
 - Support gratuit : boîtes de pellicule photo récupérables auprès de photographes. De plus, l'organisateur peut personnaliser les boîtes avec une étiquette autocollante (promotion de l'événement, informations écologiques...)
 - Support payant : cendriers de poche avec personnalisation par impression sérigraphique. Contacter les fournisseurs pour connaître les délais et le coût
- > **Distribution :** afin qu'un maximum de participants dispose d'une poubelle de poche à leur arrivée sur le site :
 - Disposer plusieurs équipes de bénévoles aux différents endroits stratégiques (parking, camping, guichet, entrée...)
 - Mettre les poubelles de poche en libre service à l'intérieur du site (stand, buvette...)
- > **Installation de cendriers fixes :** en plus des poubelles de poches, des cendriers fixes sont souvent nécessaires :
 - Rechercher des supports attractifs (gros, couleurs...)
 - Identifier des lieux stratégiques du site pour leur implantation (entrée, buvette,...)
- > **Mettre en place une sensibilisation claire afin de rappeler l'objectif de la démarche**

Qui contacter ?

- > Le Trail de Vulcain- Philippe Chaud, philippe.chaud@laposte.net
- > L'Ecotrucs festival, ecotrucsfestival@gmail.com

Contact fournisseurs

- > Photographes locaux (récupération boîtes de pellicule)
- > Cendriers de poche, <http://www.naturen-concept.com/gestion-megots>

Combien ça coûte ?

- > 8 € l'unité chez raidlight
<http://www.raidlight.com/boutique/accessoires/2406-pochette-filet-porte-dyichets.html>
- > Kleen'up, la poubelle de poche très maline qui sert aussi de cendrier de poche, biodégradable
<http://www.kleenup.me>
0,4795 € HT coût unitaire jusqu'à 15 680 exemplaires. Les prix sont dégressifs pour des quantités supérieures.
Carton de 1 120 ex.

METTRE EN PLACE DE TOILETTES SÈCHES

> FICHE B6 | PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Optimiser la gestion des rejets
- > Réduire la consommation d'eau

Que faire ?

> Étape préliminaire obligatoire :

Prévoir une (des) solution(s) de compostage des effluents : collectivités locales pour un compostage industriel, agriculteurs pour un compostage privé, etc. C'est la priorité ! Il est obligatoire de s'assurer que le compostage de la litière soit effectué de façon à éviter toute pollution de cours d'eau, de nappes phréatiques, ou des sols

Ne pas mettre en place de toilettes sèches si aucune solution sérieuse de compostage n'existe !

- > Bien évaluer le nombre de toilettes sèches nécessaires en fonction du nombre de participants
- > Afficher et diffuser les consignes d'utilisation des toilettes sèches pour assurer un bon fonctionnement à l'aide d'une signalétique ad hoc (sensibilisation aux économies d'eau par rapport aux toilettes chimiques ou classiques...) et/ou d'animations
- > Prévoir des équipes (bénévoles, représentants de l'entreprise ou de l'association) afin d'assurer l'entretien des toilettes, le ramassage et le stockage des déchets

Qui contacter ?

- > Festival Rues et Vous dans la Communauté de Communes de Vallon de l'Artolie à Rions (33410) : partenariat avec l'association TRAS (Transculturalité Réseaux Associatifs en Synergie), 1 000 € d'investissement, déchets compostés sur un terrain à proximité du festival, économie d'eau potable d'environ 18 000 L

Contact fournisseurs

LOCATION DE TOILETTES SÈCHES :

- > <http://www.labelverte.org/evenements-publics/5-location-.html>
- > <http://www.greenvox.fr/> -location en Auvergne

Combien ça coûte ?

- > de 1 000 € à 8 000 €, en fonction de la prestation demandée, si elle est totale (fournir, entretenir, animer) ou partielle (fournir)

THÈME C

OPTIMISATION DES TRANSPORTS ET DES DÉPLACEMENTS

Nos objectifs partagés

- **Limiter l'usage de la voiture individuelle**
- **Réaliser le Bilan carbone de la manifestation**

Contexte régional :

Si le réchauffement se confirmait, les grandes tendances en Auvergne pourraient être :

- Des températures moyennes en forte augmentation particulièrement en été. Le nord de la région soumis au climat continental serait la zone la plus exposée.
- Des précipitations moyennes en diminution. L'évolution serait faible au printemps, mais significative pour les autres saisons. L'ouest de la région devrait connaître la baisse la plus importante. Le nord et le sud de la région seraient particulièrement sensibles à l'allongement des périodes sèches en été (5 jours de plus en moyenne par rapport à la période de référence à l'été 2080).

Les vulnérabilités des territoires et des activités en Auvergne seraient nombreuses et concerneraient la ressource en eau, la biodiversité, la forêt, l'agriculture, la santé humaine, le tourisme, l'énergie, les bâtiments et les infrastructures.

Source <http://auvergne.ademe.fr/domaines-d'intervention/changement-climatique>

Lors d'une manifestation, le transport des biens (livraison des produits, acheminement du matériel...) et des participants (organisateurs, sportifs, spectateurs...) peut représenter plus de 90 % des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Les déplacements des participants peuvent y prendre part à hauteur de 85 %.

L'objectif est simple : diminuer ces émissions en faisant évoluer les pratiques individuelles et collectives pour participer à la lutte contre le changement climatique.

La Charte 2013-2025 du Parc des Volcans d'Auvergne préconise la réduction de l'émission des GES à l'horizon 2025 de 30 %.

Ce guide vous propose plusieurs actions possibles en matière de gestion des déplacements :

1 | Limiter l'usage de la voiture individuelle

- Informer sur les modes de transports collectifs et alternatifs (trains, bus, vélo, covoiturage...) suffit parfois à faire prendre conscience de la possibilité de limiter le recours à la voiture individuelle.

Fiche C1 : Inciter à l'utilisation des transports en commun et/ou du covoiturage

- Néanmoins, pour que le public utilise ces modes de transport, il est souvent nécessaire de mettre en place un dispositif développé et bien visible.

Fiche C2 : Prévoir des avantages pour le public utilisant les transports collectifs (en commun) ou covoiturage

2 | Effectuer le bilan carbone de la manifestation

- Cet outil permettra d'identifier les principales sources d'émissions et de comparer les résultats sur plusieurs éditions.

Fiche C3 : Mettre en place le bilan carbone de la manifestation

- Malgré tous les efforts mis en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, toutes ne pourront pas être évitées. Il est possible de compenser ces émissions en finançant des projets œuvrant contre le changement climatique.

Fiche C4 : Mettre en place une compensation des émissions de GES



INCITER À L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN ET/OU AU COVOITURAGE

> FICHE C1 | OPTIMISATION DES TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Limiter l'usage de la voiture individuelle
- > Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Que faire ?

AU MINIMUM :

- > Faire un lien avec la plateforme www.auvergne-mobilite.fr sur votre site internet et vos supports de communication
- > Inscrire votre événement sur www.covoiturageauvergne.net ou autre plateforme de covoiturage et communiquer en créant un lien sur votre propre site internet

POUR ALLER PLUS LOIN :

- > dédier une partie du forum du site Internet de votre événement au covoiturage
- > mettre en place des navettes, en direct ou en partenariat avec un transporteur ou un taxi, pour récupérer des participants à la gare la plus proche et organiser les déplacements sur le site de la manifestation
- > nouer un partenariat avec les collectivités locales compétentes en matière de transports en commun pour la mise en place d'horaires et de tarifs préférentiels pour desservir la manifestation

Qui contacter ?

- > Le Trail de Vulcain met en place un forum sur le site internet de la manifestation pour que les participants échangent sur la possibilité de covoiturer. www.traildevulcain.fr, Philippe Chaud, philippe.chaud@laposte.net
- > Green Day R3i organise le déplacement des participants en bus

Combien ça coûte ?

- > Site Internet de covoiturage : inscription gratuite
Le covoiturage représente 0,50 € du km pour les participants

PRÉVOIR DES AVANTAGES POUR LES PARTICIPANTS UTILISANT DES MODES DE TRANSPORT DOU

X

> FICHE C2 | OPTIMISATION DES TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Inciter les participants et accompagnants à limiter l'usage de la voiture individuelle
- > Contribuer à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre

Que faire ?

IDÉES DIVERSES :

- > Offrir aux personnes présentant leur billet de train ou de bus des « cadeaux » ou des « bonus » (matériel promotionnel, consommation gratuite, ...)
- > Appliquer plusieurs tarifs d'inscription en fonction du mode de transport utilisé : tarif « voiture » dégressif en fonction du nombre de personnes dans le véhicule, tarif « train », « vélo », « bus », ...
- > Faire payer le parking aux voitures, avec des tarifs variables selon le nombre de passagers : exemple 1 € le parking, gratuit à partir de 4 passagers
- > Proposer un pass de transport en commun valable pour la durée de l'événement (valable sur des événements de longue durée)
- > Proposer des formules Transport + inscription en partenariat avec des sociétés de transport. Les prix pourront ainsi être tirés vers le bas
- > Proposer un tarif réduit sur le titre de transport pour se rendre à la manifestation, grâce à un partenariat avec les sociétés de transport

Combien ça coûte ?

- > Cela dépend du partenariat établi avec des compagnies de transport en commun. Un surcoût est à envisager selon le type de bonus que vous offrirez
- > Néanmoins, vos partenaires peuvent vous offrir ce type de produits : des bons de réduction sur leurs produits sur présentation d'un justificatif d'inscription...

METTRE EN PLACE LE BILAN CARBONE DE LA MANIFESTATION

> FICHE C3 | OPTIMISATION DES TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Mesurer la quantité de CO₂ émis en lien direct avec la manifestation et envisager des mesures pour réduire ces émissions sur l'édition suivante.

Que faire ?

AU MINIMUM :

- > Vous pouvez calculer vos émissions de CO₂ en ligne, <http://www.actioncarbone.org/index.php/fr/calculer>

POUR ALLER PLUS LOIN :

- > **Le Bilan Carbone®** est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES). Développée par l'Association Bilan Carbone (A.B.C.), elle permet, à partir de données facilement disponibles, de parvenir à une bonne évaluation des émissions induites par une activité
- > Au-delà d'un outil, le **Bilan Carbone®** est surtout une démarche : celle d'un diagnostic qui a pour objectif de déboucher sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions de réduction des émissions de GES pour tous
- > Il constitue donc un outil essentiel au regard de la lutte contre le changement climatique mais ne prétend aucunement traiter de l'ensemble des impacts environnementaux qui peuvent être générés par une activité
- > Le **Bilan Carbone®** se réalise en partenariat avec des intervenants formés à l'utilisation de cette méthode d'évaluation

Qui contacter ?

- > La Traversée de Bordeaux à la nage, www.traverseedebordeaux.com

Contacts intervenants

- > La liste des licenciés d'exploitation Bilan Carbone® en Auvergne est disponible sur <http://www.associationbilancarbonate.fr/>

Combien ça coûte ?

- > La société MT Partenaires sponsorise la Traversée de Bordeaux à la Nage depuis 2007. Chaque année, elle réalise le Bilan carbone de l'événement, il s'agit d'une mesure de l'émission de GES au regard des déplacements des participants et d'autres éléments comme les achats

METTRE EN PLACE UNE COMPENSATION DES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

> FICHE C4 | OPTIMISATION DES TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

> Mise en place d'actions visant à réduire les émissions globales de gaz à effet de serre

Que faire ?

> La compensation est un mécanisme issu du Protocole de Kyoto qui permet de neutraliser ses propres émissions CO₂ en finançant un projet qui contribue à la destruction d'une quantité équivalente de CO₂ ailleurs sur la planète. Ex. : reforestation

Qui contacter ?

> Le Trail Aquaterra, www.trail-aquaterre.com

> Aquaterra est partenaire de www.running-solidaireetresponsable.com

Autres contacts

> www.co2solidaire.org

> www.actioncarbone.org

Combien ça coûte ?

> À l'heure actuelle, la tonne de CO₂ est évaluée entre 20 et 30 € pour financer un projet

> Vous pouvez proposer au public de contribuer à cette compensation carbone

THÈME D

VALORISATION ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET HUMAINE

Nos objectifs partagés

- Favoriser les partenariats locaux
- Favoriser les échanges entre les différents publics (organismes, bénévoles, participants, accompagnants, partenaires locaux)

Un événement responsable ne l'est pas seulement d'un point de vue environnemental, car il cherche aussi à s'inscrire dans le territoire et dans les réseaux de solidarité locale : c'est l'occasion de rassembler autour d'un moment convivial les habitants d'un territoire. La cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations et l'épanouissement de tous les êtres humains sont deux objectifs fondamentaux du développement durable.

Ce qui est en jeu, c'est aussi l'accessibilité culturelle et l'accessibilité sociale aux événements culturels, sportifs locaux en général.

Enfin, une manifestation peut aussi mobiliser d'autres ressources locales : produits locaux, savoir-faire des artisans, mais aussi favoriser l'emploi local ou l'insertion, à travers le partenariat avec les structures sociales présentes sur le territoire.

Ce guide vous présente quelques pistes d'actions qui, sans être exhaustives, vous donne des clés pour vous permettre de progresser sur le volet social de votre organisation.

1 | Favoriser les échanges entre les différents publics

Fiche D1 : [Valoriser le travail des bénévoles et des partenariats locaux](#)

2 | Favoriser l'accès des personnes en situation de handicap

➤ Réglementairement, il est obligatoire de favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux manifestations et aux lieux publics. Pourtant, nombre de lieux ou d'événements n'intègrent que le strict minimum et n'ont pas de véritable politique d'ouverture.

Il existe pourtant des aménagements ou actions simples, adaptées à chaque type de handicap, pour que ces personnes puissent avoir accès à une vie sociale, aux loisirs, aux pratiques culturelles, et exercer leur citoyenneté.

Fiche D2 : [Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap](#)

VALORISER LE TRAVAIL DES BÉNÉVOLES ET LES PARTENARIATS LOCAUX

X

> FICHE D1 | VALORISATION ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET HUMAINE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Favoriser les échanges entre les différents publics (organismes, bénévoles, participants, accompagnants, partenaires).

Que faire ?

- > Organiser pour eux une soirée spécifique afin qu'ils puissent échanger sur les situations et problèmes qu'ils rencontrent.
- > Organiser une soirée ouverte à tous.
- > Mettre en place après la manifestation un moment où les bénévoles pourront se retrouver, un discours pourra être prononcé à leur intention.
- > Leur adresser une lettre de remerciements et rappeler dans cette lettre que la manifestation est éco-responsable

Qui contacter ?

- > Le Trail Aquaterra, www.trail-aquaterre.com, Corinne Sabatier, cox.sabatier@orange.fr
- > La Pastourelle- Philippe Barrière, philippebarriere12@wanadoo.fr
- > Le Trail de Vulcain- Philippe Chaud, philippe.chaud@laposte.net

Combien ça coûte ?

- > Le plaisir de partager des valeurs et de retrouver les bénévoles et partenaires sur les éditions suivantes !

ACCOMPAGNER DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

> FICHE D2 | VALORISATION ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET HUMAINE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

> Favoriser l'accessibilité à tous y compris aux personnes en situation de handicap sensoriel, mental, moteur

Que faire ?

Pour la personne en situation de handicap, le sport est souvent l'un des premiers vecteurs de rééducation fonctionnelle. Elle rompt l'isolement social qui conduit à la sédentarité et permet de se réapproprier une image corporelle positive.

Préalable : pour favoriser la venue des personnes en situation de handicap sensoriel, mental ou moteur, il est indispensable qu'elles et leurs accompagnants soient rassurés sur les conditions dans lesquelles ils pourront participer d'où l'importance d'une communication précise sur ce qui est accessible.

- > Rencontrer les responsables des établissements et des associations de personnes handicapées très en amont de la manifestation pour leur présenter le projet et déterminer avec eux :
 -les moyens les mieux adaptés (accessibilité physique, accueil, accompagnement...) à mettre en œuvre pour faciliter la participation des personnes handicapées à la manifestation
 - le travail de médiation à mener pour sensibiliser ces personnes à la manifestation et les rassurer sur les conditions d'accessibilité
- > S'ils sont associés assez tôt au projet, les établissements et les associations peuvent avoir une fonction de relais auprès des personnes en situation de handicap
- > Identifier un interlocuteur privilégié dans votre organisation pour l'accueil des personnes en situation de handicap (une formation ou une sensibilisation aux différents types de pathologies ne peut être que bénéfique). Cette personne sera chargée de présenter le site ainsi que les aménagements spécifiques
- > Vous pouvez proposer la mise à disposition de matériel adapté ainsi qu'un encadrement qualifié pour permettre l'accès des épreuves randonnées aux personnes à mobilité réduite

Qui contacter ?

- > Aquaterra, www.trail-aquaterra.com, contact Corinne Sabatier - cox.sabatier@orange.fr
- > Aquaterra est partenaire de www.running-solidaireetresponsable.com
- > www.handiguide.sports.gouv.fr/actualites.php

Combien ça coûte ?

- > Du temps en bénévolat

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

- > À Le Parc a fait l'acquisition de matériel adapté pour permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux activités de pleine nature. Ce matériel a été confié en gestion à des partenaires :
 - Une joëlette : Contact Bureau Montagne Auvergne Sancy Volcans
Contact : Aurélien Lebrun, 06 99 09 13 46, au.lebrun@laposte.net
 - Une joëlette spécialement aménagée pour des personnes présentant un handicap lourd :
contact AEP Volcana, Bertrand Georgiad, 04 73 81 30 60, aep63150@wanadoo.fr
 - Des luges nordiques : contact Jean-Michel Falgoux, 06 08 03 51 11, jean-michel.falgoux@wanadoo.fr
 - Des canoës gonflables : contact O.T. les Cheires et Base nautique Aydat, 04 73 79 37 69, annetichit@tourisme-lescheires.com

THÈME E

COMMUNICATION RESPONSABLE

Nos objectifs partagés

> Communiquer en préservant l'environnement

La communication et la promotion d'une manifestation peuvent engendrer des impacts significatifs sur l'environnement : consommation de ressources naturelles (bois, eaux...) et de produits dangereux (encres, solvants...), production de déchets, transport...

Dès la conception du projet, il est nécessaire de prendre en compte un certain nombre de paramètres visant à :

- > limiter les impacts environnementaux,
- > mettre en cohérence vos activités de communication avec vos discours et engagements en matière de développement durable,
- > obtenir des résultats concrets en matière d'éco-communication.

1 | Limiter les impacts sur l'environnement

- > Le saviez-vous? La fabrication d'une feuille de papier A4 (80 g/m²) nécessite de l'ordre de 10 Wh... soit l'équivalent de près de 10 minutes d'éclairage avec une ampoule de 60 Watts ! La fabrication d'une tonne de papier nécessite environ de 2 à 5 MWh. (source : ADEME)

Fiche E1 : **Économiser le papier**

- > En modifiant vos exigences en matière d'impression, vous pouvez participer à la protection de l'environnement. Les professionnels de l'impression proposent déjà de telles offres, en proposant notamment des papiers de qualité environnementale (éco-labellisé, recyclé) et/ou des encres végétales.

Fiche E2 : **Imprimer responsable**

Outre la conception et la fabrication des outils de communication, les actions de diffusion peuvent elles aussi avoir un impact : transports, emballages...

Fiche E3 : **Rationaliser la diffusion**

2 | Communiquer sur la démarche écoresponsable

- > Il est nécessaire que vous mettiez en avant la démarche dans laquelle vous vous êtes engagés en communiquant sur les actions que vous mettez en place, sur vos différents supports de promotion.

Fiche E6 : **Communiquer sur la démarche entreprise**

COMMUNIQUER RESPONSABLE

> FICHE E2 | COMMUNICATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Intégrer des critères environnementaux dans l'évaluation des prestations d'impression

Que faire ?

CONCEPTION

- > La 1^{ère} chose à faire est de s'interroger sur la pertinence de l'édition d'un document en évaluant les besoins réels
- > Dès le stade la conception, il est possible d'indiquer au graphiste que l'on souhaite proscrire :
 - Les aplats de couleur qui impliquent une plus grande quantité d'encre
 - Les vernis et pelliculages, effets métalliques, 5^e couleur, CMJN plutôt que Pantone
 - Les formats non standards (opter pour des formats de type A5, A4, A3...)
- > Il faut ensuite optimiser le tirage au plus juste ainsi que la diffusion (cf « Rationnaliser la diffusion »)

CHOIX DU PAPIER

Selon les préconisations du WWF en décembre 2010, il s'agit de privilégier des papiers FSC* et, dans l'ordre de priorité :

- > 1. Papier FSC 100 % recyclé : Le papier contient 100 % de fibres recyclées post-consommation
- > 2. Papier FSC mix : le papier contient des fibres de bois issus de forêts bien gérées (certifiées FSC) avec en complément soit des fibres issues de sources contrôlées par le FSC, soit recyclées post-consommation (passées entre les mains des consommateurs), soit les deux
- > 3. Papier FSC 100 % : garanties sur la traçabilité des fibres vierges et prouve qu'elles sont issues de forêts gérées durablement.

*FSC – Forest Stewardship Council : écolabel garantissant une gestion des forêts respectueuses de l'homme et de la nature

ENCRES ET COLLES

Opter pour une impression avec des encres à base végétale (des encres totalement végétales n'existent pas) et des colles à l'eau.

IMPRIMEURS

- > Certification FSC : Privilégier un papier FSC n'a de sens que si l'imprimeur est lui-même certifié chaîne de contrôle FSC et peut garantir l'ensemble du processus d'impression. Il en est de même pour le papier PEFC si on souhaite opter pour cette norme européenne de gestion durable des forêts
- > Certification Normes internationales ISO :
 - **La norme ISO 14001** est un bon indicateur de la prise en compte de la préoccupation environnementale. C'est une norme internationale établie par l'Organisation internationale de normalisation, qui constitue la référence des organismes pour mettre en place un système de management environnemental. Elle a pour objectif d'aider les entreprises à gérer l'impact de leurs activités sur l'environnement et à démontrer l'efficacité de leur gestion
 - **La norme ISO 9001** fait partie de la série des normes ISO 9000, relatives aux systèmes de gestion de la qualité. Elle définit des exigences concernant l'organisation d'un système de gestion de la qualité

COMMUNIQUER RESPONSABLE

> FICHE E2 | COMMUNICATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

.....

EN COMPLÉMENT

- > La marque « Imprim'vert », à l'initiative de la Fédération de l'Imprimerie et de la Communication Graphique (FICG), encourage les entreprises à respecter 3 points-clés :
 - la bonne gestion des déchets dangereux
 - la sécurisation des stockages de produits dangereux (neuf et déchets en attente d'être collectée) afin d'éviter tout risque de pollution accidentelle
 - l'exclusion des produits toxiques (étiquetés avec une tête de mort) des ateliers
- Moins efficace que la norme ISO, il peut néanmoins témoigner de l'intérêt de l'entreprise pour la question.
- > **Pour les certifications, il est utile de demander une attestation aux imprimeurs qui peuvent quelque fois confondre :**
 - « impression sur du papier FSC » et « imprimeur certifié pour le processus d'impression »
 - « Certification ISO en cours » et « certification effective »

.....

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

- > Les services du Parc peuvent vous apporter une aide technique. N'hésitez pas à les contacter

RATIONNALISER LA DIFFUSION



> FICHE E2 | COMMUNICATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Limiter les impressions.
- > Réduire la quantité de déchets produits.

Que faire ?

- > Bien évaluer le nombre de tirages : il est nécessaire de réaliser une **bonne évaluation des besoins**
- > Un **suivi de la diffusion** des documents imprimés permettra d'évaluer l'éventuelle surproduction : demander à chaque point de distribution de conserver ou évaluer les documents restants
- > Par ailleurs, on pourra veiller à ce que le **surplus non utilisé soit systématiquement recyclé**, et non détruit pour plus de facilité
- > Choisir le mode de transport : les impacts du transport peuvent être limités en :
 - **regroupant les envois et commandes**
 - limitant les envois express, utilisant souvent des modes de transport plus rapides et donc plus énergivores
 - prévoyant des **plages de livraison larges** afin de permettre au livreur de regrouper votre livraison dans sa tournée habituelle et d'éviter les heures de pointe
- > **L'affichage doit être retiré dans les 48 h suivant la manifestation**

Qui contacter ?

- > La Foulée Blanche, BP24, 38880 AUTRANS,
www.lafouleeblanche.com/fr/pratique/eco-manifestation/eco-manif.htm

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

- > Parution de votre évènementiel sur le site internet du Parc, www.parcdesvolcans.fr/agenda

COMMUNIQUER SUR LA DÉMARCHE ENTREPRISE

> FICHE E3 | COMMUNICATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

> Communiquer sur la démarche éco-responsable

Que faire ?

- > Communiquer sur votre engagement responsable peut offrir une visibilité plus large et amener d'éventuels partenaires. Pour cela, il est nécessaire de :
 - Afficher le partenariat avec le Parc sur votre site internet, votre réseau social, vos documents de promotion (affiches, flyers..)
 - Ne pas oublier d'inclure un paragraphe spécifique dans votre dossier de presse. Vous y présenterez les actions mises en place, mais également et si possible des résultats chiffrés des années précédentes ainsi que vos objectifs d'amélioration. Des photos agrémenteront et illustreront votre démarche
- > Dans tous les cas, restez modestes vis-à-vis de votre engagement : attention à ne pas s'autoproclamer éco-festival ou festival responsable si vous n'engagez que peu d'actions. Présentez plutôt la volonté d'amélioration continue

Qui contacter ?

> Le Trail du Roc du Diable, www.traildurocdudiable.com

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

> Les services du Parc sont à votre disposition pour vous aider à travailler votre communication sur la démarche engagée. N'hésitez pas à les contacter

|||||

|||||

Nos objectifs partagés

- Évaluation de la satisfaction des participants
- Observation de la fréquentation

Une démarche écoresponsable a été engagée sur l'événement, plusieurs actions ont été mises en place pour réduire l'impact environnemental, pour intégrer des notions de solidarité ou encore pour sensibiliser le public. Après l'événement, il faut donc évaluer cette démarche et imaginer les améliorations possibles pour les futures éditions.

1 | Évaluer la satisfaction des participants

- Afin de savoir comment le public a apprécié votre engagement, une petite enquête peut être réalisée.

Fiche F1 : Évaluer la satisfaction des participants

2 | Observation de la fréquentation

- Relever le nombre de participants, leur région d'origine, leur sexe, leur âge... permet d'ajuster les campagnes de promotion de la manifestation, les services proposés mais aussi les difficultés proposées sur les itinéraires.

ÉVALUER LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS

> FICHE F1 | OBSERVATION ET SUIVI DES PARTICIPANTS

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Évaluer la satisfaction des participants

Que faire ?

Mettre en place une enquête de satisfaction auprès des participants pour quoi faire ?

- > Pour apprécier la compréhension et la réceptivité du public vis-à-vis de l'organisation de la manifestation et du parcours mais également vis-à-vis de la démarche responsable. Cette évaluation vous permettra d'obtenir des informations pouvant vous aider à améliorer la gestion durable de votre manifestation
- > Le questionnaire peut être mené par une équipe de bénévoles le jour de l'évènementiel ou mis en libre service à l'entrée de la manifestation voire proposé en ligne sur votre site internet

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

- > Un exemple de questionnaire de satisfaction clientèle est disponible ci-après
- > Les services du Parc peuvent vous aider à travailler votre questionnaire. N'hésitez pas à les contacter !

ENQUÊTE QUALITATIVE

Participants de manifestations sportives de pleine nature,

Bonjour,

Nous souhaiterions avoir un retour de votre part concernant vos satisfactions, vos mécontentements et vos suggestions quant à l'organisation de notre manifestation sportive ceci afin de mieux répondre à vos attentes.

Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir remplir ce questionnaire.

LA MANIFESTATION

1- À quelle épreuve vous êtes-vous inscrit ?

2- Qu'avez-vous pensez du parcours ?

- ☐ Très intéressant
- ☐ Intéressant
- ☐ Moyennement intéressant
- ☐ Intéressant

3- Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être amélioré au niveau du parcours ?

4- Qu'avez-vous pensez de la manifestation ?

- ☐ Très bien organisée
- ☐ Bien organisée
- ☐ Assez bien organisée
- ☐ Pas du tout organisée

5- Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être amélioré au niveau de l'organisation ?

6- Depuis combien de temps participez-vous à cette manifestation ?

7- Choisissez deux mots qui représentent le mieux cette manifestation ?

- ☐ Convivialité
- ☐ Écologie
- ☐ Solidarité
- ☐ Paysage
- ☐ Compétition
- ☐ Citoyenneté

8- Reviendrez-vous l'an prochain ?

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ PEUT-ÊTRE

LA MANIFESTATION ÉCO-RESPONSABLE

9- Avez-vous remarqué des actions éco-responsables lors de cette manifestation ?

- ☐ OUI
- ☐ NON

10- Si oui, que pensez-vous de ces actions éco-responsables ?

- ☐ Indispensables
- ☐ Importantes
- ☐ Peu importantes
- ☐ Inutiles

11- Quelle action éco-responsable mise en place lors de cette manifestation vous paraît être la plus importante ?

12- Selon vous, quelle(s) action(s) non présente(s) sur cette manifestation, pourrait-on mettre en place ?

13- Quelles manifestations sportives de pleine nature connaissez-vous organisant des actions éco-responsables ?

14- Si pour vous ce type d'actions est intéressant, pour quelles raisons l'est-il ?

IDENTITÉ

15- Sexe :

- ☐ Homme
- ☐ Femme

16- Age :

- ☐ 18 - 25 ans
- ☐ 26 - 35 ans
- ☐ 36 - 45 ans
- ☐ 46 - 55 ans
- ☐ 56 et plus

17- Profession :

- ☐ Agriculteur, exploitant
- ☐ Étudiant
- ☐ Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- ☐ Cadre et profession intellectuelle supérieure
- ☐ Profession intermédiaire
- ☐ Employé
- ☐ Ouvrier
- ☐ Retraité
- ☐ À la recherche d'un emploi
- ☐ Autres, précisez :

18- Code postal de votre domicile :

19- Avez-vous des remarques à faire ?

Nous vous remercions très sincèrement de votre coopération.

>>> Contact technique

Eve Alcaïde, chargée de mission développement touristique durable
Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Bureaux cantaliens

Place de l'hôtel de ville | 15300 Murat
04 71 20 23 51 | ecalcaide@parcdesvolcans.fr

Ce guide est édité par le syndicat mixte du parc naturel régional des Volcans d'Auvergne avec le concours financier du Conseil général du Puy-de-Dôme et de la Région Auvergne.

Il est téléchargeable sur www.parcdesvolcans.fr/Je-suis/Association-sportive

